

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'EN3S et l'Anap s'associent pour accompagner les futurs dirigeants de la protection sociale dans l'évolution des organisations et la transition écologique

Saint-Étienne, le 8 février 2023

Le 23 janvier 2023, le directeur général de l'École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S), Dominique LIBAULT, et le directeur général de l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap), Stéphane PARDOUX, en présence d'Anne-Marie ARMANTERAS, nouvelle présidente du conseil d'administration de l'Anap, ont signé une convention de partenariat pour les trois prochaines années. Axé sur la collaboration pédagogique, ce partenariat poursuit un objectif : préparer les futurs dirigeants de la protection sociale aux évolutions majeures de leurs organisations et aux enjeux liés à la transition écologique.

« Les dirigeants de la protection sociale font face à des évolutions professionnelles et sociétales majeures : digitalisation, nécessité de travailler sur la coordination de l'offre de soins sur les territoires, transition écologique. Je me réjouis que l'EN3S puisse s'appuyer sur l'expertise de l'Anap pour compléter sa formation sur ces sujets clés » affirme Dominique Libault, directeur général de l'EN3S.

« Les dirigeants de la protection sociale occupent une place centrale dans la performance de notre système de santé. Pour l'Anap, il est essentiel de les accompagner dès leur formation initiale notamment sur les enjeux de la transition écologique qui deviendront centraux dans leur activité. » déclare Anne-Marie Armanteras, présidente du CA de l'Anap.

La coopération entre l'Anap et l'EN3S permettra la mise en place de collaborations pédagogiques à travers le partage d'intervenants et d'experts de l'Anap, y compris à l'international, et la mise en place de travaux de recherche communs.

Concrètement, la collaboration prendra notamment les formes suivantes :

- Présentation de l'Anap, en début de cursus, aux élèves de la formation initiale de l'EN3S, futurs dirigeants de la protection sociale
- Contribution de l'Anap à leurs travaux de recherches-actions
- Co-construction de modules de formation consacrés à la transition écologique, à l'intention des dirigeants en poste notamment
- Intervention des experts de l'Anap dans la formation continue notamment sur les sujets de la transition écologique

L'Anap pourra solliciter l'EN3S pour tout besoin d'expertise, d'intervenant ou de formation dans le domaine de la protection sociale.

La convention de partenariat est signée pour une durée de trois ans (2023 à 2026).

À propos de l'EN3S

Au cœur des évolutions et des enjeux de la protection sociale, l'École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S) a pour principales missions le recrutement et la formation des dirigeants du Service public de Sécurité sociale français. Elle contribue ainsi à garantir un haut niveau de professionnalisme de gestion des organismes qui composent ce Service public. Parallèlement, elle contribue à promouvoir la protection sociale en France et à l'international.

À propos de l'Anap

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

Contact presse :

EN3S : Julie DIGONNET, Chargée de communication (04 77 81 18 29 / julie.digonnet@en3s.fr)

ANAP : Victoria TOPENOT, Responsable communication institutionnelle (06 60 23 25 95 / victoria.topenot@anap.fr)